

Des corps de musique sans « musiciens ». La confusion des fonctions cantorales et musicales dans les cathédrales françaises des XVIIe et XVIIIe siècles

Mardi 07 oct 2014 - 16 - Lundi 17 nov 2014 - 23

Dans un grand nombre de cathédrales, des « musiciens » figurent dans les listes d'ecclésiastiques et de laïcs employés au service du culte, soit sous ce titre générique, soit sous une désignation plus précise de leur fonction. Cette mention semblerait devoir se retrouver partout en raison de l'importance que les chapitres canoniaux accordent à la solennité des cérémonies et à l'éclat de la musique qui les accompagne ; or on constate que, dans un certain nombre de cathédrales, les documents rédigés à partir de 1790, à la suite de la suppression des institutions capitulaires, ignorent complètement cette catégorie de personnel. Nul doute donc que les fonctions musicales sont alors assurées par des dépendants des chapitres qui ne portent pas le titre attendu mais qui, désignés par leur statut plutôt que par leurs activités, ont pour fonction première le plain-chant.

La journée d'étude proposée vise à mieux connaître ces catégories de musiciens invisibles, à progresser ainsi dans l'établissement d'une typologie des corps de musique des cathédrales aux XVIIe et XVIIIe siècles et à en esquisser une répartition géographique. Il s'agit aussi, de manière pratique, d'arrêter les critères permettant de repérer les employés des chapitres qui peuvent être tenus pour musiciens et, à ce titre, prendre place dans la base de données prosopographiques Muséfrem consacrée au personnel musical actif à la fin de l'Ancien Régime.

Ces journées d'études sont cofinancées par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" et le Centre de musique baroque de Versailles, avec le soutien du CERHIO.

 [Avant-programme](#)
